



Monsieur Claude Wiseler  
Président de la Chambre des Députés  
Luxembourg

Luxembourg, le 15 janvier 2024

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 80 du règlement de la Chambre des Députés, nous vous prions de bien vouloir transmettre la question parlementaire suivante à Madame la ministre de la Santé et de la Sécurité sociale.

Selon un article paru dans le Handelsblatt le 9 janvier, l'opioïde Fentanyl est devenue la cause principale de mortalité aux États-Unis d'Amérique pour les personnes dans la tranche d'âge des 18 à 49 ans. Pour les narcotrafiquants, le fentanyl coûte moins cher à la production que d'autres opioïdes tout en étant très puissant. Quelques grains peuvent suffire pour causer la mort du consommateur. Dans le même article de presse, des experts internationaux craignent que cette drogue ne soit également introduite en grande quantité sur le marché noir en Europe dans un avenir plus ou moins proche.

Dès lors, nous aimerions poser les questions suivantes:

- Des cas de morts dues à une ingestion de Fentanyl ont-elles été relevées au Luxembourg dans le passé ?
- Dans quelle mesure cette drogue circule-t-elle aujourd'hui déjà au Luxembourg ?
- Est-ce que les autorités sanitaires partagent la crainte d'une forte importation de Fentanyl en Europe dans les années à venir ? Le cas échéant, comment le Luxembourg se prépare-t-il face à une telle situation ?

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'assurance de notre profond respect.

Dan Biancalana  
Député

Mars Di Bartolomeo  
Député